

Communiqué de presse Réunion des Ministres des finances de la Zone franc N'Djamena, 12 avril 2011

Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis mardi 12 avril 2011 à N'Djamena, sous la présidence de M. Gata Ngoulou, ministre des Finances et du Budget de la République du Tchad, en présence de Mme Lagarde, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie de la République française.

Les participants ont échangé sur la situation économique de la Zone et ont pris note des perspectives de croissance dans les différentes sous-régions. En CEMAC, la croissance devrait dépasser 4,5%, voire 5%, du fait notamment de la progression des recettes pétrolières et du lancement de projets structurants. Aux Comores, la croissance pourrait également s'accélérer, soutenue par l'agriculture, le tourisme, les télécommunications et une meilleure disponibilité de l'énergie électrique. En UEMOA, les perspectives de croissance sont très incertaines, compte tenu de la crise ivoirienne. Dans l'ensemble de la Zone, l'inflation a reculé en 2010 et devrait rester contenue.

Les ministres ont entendu avec attention le point sur la situation en Côte d'Ivoire présenté par M. Charles Koffi Diby, ministre de l'économie et des finances de Côte d'Ivoire et ont décidé d'un communiqué spécial.

Les ministres ont pris acte de l'état de la convergence des politiques macroéconomiques au 31 décembre 2010 dans la Zone franc. Ils sont convenus de poursuivre la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes et de veiller au bon apurement des arriérés intérieurs. L'importance de poursuivre les efforts de mobilisation des recettes fiscales et d'accélérer la mise en œuvre des projets économiques régionaux a également été soulignée. Les ministres ont réaffirmé leur engagement à assurer les conditions d'une surveillance régionale adéquate en communiquant toutes les informations nécessaires à cette fin. Les ministres sont convenus d'engager une réflexion sur le critère de convergence relatif à l'endettement et ont demandé que leur soit présentée à l'automne un état de la convergence réelle au sein de chacune des sous-régions. Ils ont salué avec intérêt la volonté des nouvelles autorités de Guinée de se rapprocher de ses partenaires régionaux et exprimé leur disponibilité pour engager des actions de coopération avec elles, notamment en matière de gouvernance financière.

Les ministres et gouverneurs ont également échangé sur la question de la bonne centralisation des avoirs extérieurs de la Zone dans les banques centrales, pilier constitutif des unions monétaires. Ils sont convenus d'engager des travaux pour examiner les moyens de mieux concilier cette expression de la solidarité régionale avec une gestion adéquate de l'épargne longue de la Zone. Ils ont également décidé, afin d'approfondir cette solidarité, de lancer une réflexion pour mettre en place un mécanisme d'assistance à la gestion de crise.

Mme Christine Lagarde a présenté aux participants les travaux de la présidence française du G20, en particulier ses priorités en matière de développement. Elle a insisté sur la mobilisation de financements innovants, le développement des infrastructures – avec l'aide du Panel de Haut Niveau présidé par M. Tidjane Thiam –, l'inclusion financière et la réduction de la volatilité des matières premières et de ses effets, sujets majeurs pour les pays africains membres de la Zone franc. A l'issue d'un débat approfondi, les participants sont convenus de leur mobilisation de façon à intégrer les expériences et les préoccupations africaines dans les travaux du G20. Pour y parvenir, ils ont confié au comité de convergence de la Zone franc le soin de coordonner, en lien avec tous les Etats membres, une contribution des pays de la Zone franc au Sommet du G20 des 3 et 4 novembre, des recommandations pour réduire les effets de la volatilité des matières premières, avec une attention particulière à l'identification d'infrastructures exemplaires et au développement du secteur financier, de façon à attirer les investisseurs privés.

Dans cette perspective, les participants ont également échangé sur les moyens d'améliorer l'accès au crédit des PME, sujet au cœur de l'agenda d'inclusion financière du G20. Ils se sont notamment engagés à poursuivre la modernisation des pratiques bancaires et à étendre les dispositifs de centrales d'informations financières. Ils ont demandé un renforcement et une meilleure coordination des dispositifs de garantie existants en faveur des PME, indispensables à un déploiement d'instruments à l'échelle de l'Afrique subsaharienne à coût maîtrisé, à l'instar de ceux mobilisés par la France dans le cadre de l'initiative du Cap d'appui au secteur privé africain.

Mme Lagarde a annoncé à cette occasion que l'effort de la France en matière d'aide publique au développement a encore progressé de près de 8% de 2009 à 2010 malgré la crise, pour atteindre le plus haut niveau jamais atteint en volume avec près de 10 milliards d'euros, et le plus élevé depuis 15 ans en proportion du revenu national brut, avec 0,50%, très proche de l'objectif fixé au niveau européen pour 2010.

Les ministres se sont également entretenus de l'actualité des institutions multilatérales afin d'y porter des messages communs lors des prochaines assemblées de printemps. S'agissant de la Banque mondiale, ils ont salué l'adoption récente d'une stratégie ambitieuse pour l'Afrique. Ils se sont félicités des résultats des travaux déjà conduits en matière de sécurité alimentaire et d'intervention en faveur des pays fragiles et ont encouragé la Banque à les rendre opérationnels dans les meilleurs délais notamment par la mise en place d'outils de gestion des risques et de financements contracycliques. S'agissant du FMI, ils se sont félicités de l'entrée en vigueur de la réforme institutionnelle de 2008 et ont exprimé le souhait que le produit exceptionnel des ventes d'or du Fonds puisse être affecté au financement pérenne de ses facilités concessionnelles. Ils se sont engagés à achever dans les meilleurs délais la ratification des réformes des quotes-parts et des statuts du FMI adoptées en 2010.

Enfin, les ministres ont chaleureusement remercié les autorités tchadiennes pour la qualité de l'organisation de cette réunion et l'accueil réservé aux participants. Ils ont accepté l'invitation des autorités françaises de tenir la prochaine réunion des ministres des finances de la Zone franc à Paris le 19 septembre 2011.